Unsainfos
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
UNSA
Finances Publiques

CHS-CT du 29 juin

ordre du jour (très complet):

1. points sur le GT du 25 mai
    - registre santé sécurité
    - rapport de l'inspecteur SST
    - déclaration d'accident du travail
    - fiches de signalement
    - bilan des exercices incendie
2. proposition d'utilisation des crédits
3. bilan DUERP /PAP 2016 / 2017 et présentation du DUERP / PAP 2017/2018
4. rapport annuel de l'infirmière et psychologues
5. restitution suite à l'enquête sur les conditions de travail des Agents Techniques
6. bilan annuel 2017 de la santé , sécurité et des conditions de travail
7. travaux immobiliers et projets à venir
8. questions diverses

1. Points sur le GT du 25 mai

Comme tous les ans ces points présentent beaucoup de cas résolus ou non, selon la difficulté. Nous déplorons l'utilisation des fiches de signalement à l'encontre de collègues, si cela démontre une détérioration des conditions de travail ; ça n'est pas leur but premier. Nous n'ignorons pas que des conflits apparaissent ici et là mais il ne faut pas se tromper de cible, ce sont avant tout les conditions de travail qui se détériorent et amènent de fait des situations difficiles. Un conseil : en cas de problème dans un service , allez voir une O.S. efficace , qui vous écoutera , ne vous fera pas de grands discours mais cherchera une solution (l'UNSA, par exemple…)

2. Proposition d'utilisation des crédits

- la lumière est à la mode, différents sites vont être équipés de panneaux à leds, nous reconnaissons qu'ils sont efficaces, ils diffusent une lumière non agressive mais amplement suffisante.
  Cela concerne Calais, Marquise, Boulogne, Béthune (hall+boxes)
- sécurité de l'accès au toit « terrasse » de Longuenesse : un choix est à faire , soit on déplace le porte-drapeau, soit on pose un garde-corps
- formation extincteur trésorerie (31 postes) formation par « camion » obligatoire, le tarif augmente.

3. Bilan DUERP

Bilan du DUERP=outil de mesure de la dégradation des conditions de travail
un tas de tableaux nous a été présenté, du style : nombre d'agents exposés par service, par sites et par risques
un extrait :
synthèse liée à la ventilation des risques par cotation,UT, agents concernés et type de mesures de prévention (ça c'est le titre du tableau)

UT identifiés : 11 ; nombre d'agents concernés : 24966 ; nb de risques identifiés : 118 ; nb de risques résolus : 11 ; nombre de risques restant à traiter : 107

si vous avez un cas bien précis sur lequel vous désirez des informations, demandez le nous et nous chercherons dans ces tableaux.

4. Rapport annuel de l'infirmière et psychologues

Nous tenons particulièrement à saluer le travail fourni par l'infirmière qui va bien souvent au-delà de ses prérogatives et ce dans l'unique intérêt des agents. Elle fait preuve de dévouement (en l'absence de médecin de prévention dans le 62) avec professionnalisme et discrétion.
Vous pouvez la contacter ***par écrit*** pour des aménagements de poste (pour handicap, retour de congé de longue maladie, suite à un accident grave du travail)
pour info : 54 dossiers d'aménagement de poste on été instruits en 2017 pour la DDFIP

5. Les conditions de travail des agents techniques :

- Lorsque les agents techniques travaillent sur un grand site, le gestionnaire de site dispose d'une carte d'achat pour l'acquisition d'équipement tel que vêtements de travail ou du petit matériels. les demandes de produits d'entretien et de matériel important sont à adresser au service « fournitures » de la direction par le gestionnaire de site.
- Le CHS-CT a rappelé à la DDFIP que les agents techniques sont soumis à des risques spéciaux qui imposent qu'ils soient suivis à l'occasion d'un examen médical annuel par le médecin de prévention
- le CHS-CT a rappelé à la DDFIP que tous les agents techniques ont une messagerie professionnelle et qu'ils doivent pouvoir y avoir accès
- le CHS-CT a rappelé à la DDFIP qu'il est très important de ne pas laisser les agents techniques isolés et de leut laisser la possibilité d'avoir des moments d'échanges (travail en équipe, binômes, pause café...)
- le CHS-CT a recommandé à la DDFIP que les agents techniques puissent être informés des règles de restructurations et de leur conséquence afin de les rassurer sur leur avenir.
- Le CHS-CT a recommandé à la DDFIP d'organiser des moments d'échanges

6. Le CHS-CT a visité les locaux du CSRH ; les travaux sont bien avancés, une grande partie du matériel (mobilier par exemple) est neuf. Les collègues seront installés dans de grands plateaux de 10 personnes, en long, part groupe de 2. Des bureaux individuels ont été créés pour les cadres A .

7. Point sur les restructurations :

Les plans d'Ecuires nous ont été fournis

ainsi que le rapport de l'ISST concernant le projet « Ardes-Guines »
il est pertinent ,
il préconise de gagner de la place…
Lors de l'installation des postes de travail, les câbles électriques et informatiques devront être fixés aux plans de travail pour ne pas traîner sur le sol (risque de chute et nettoyage des locaux rendus difficiles).
Les agents seront installés à l'étage et bénéficieront d'environ 11m2 par personne

en bref, un beau projet de l'administration : on pousse, on tasse et tout rentre comme il faut.

8. *Questions diverses* :

Douvrin : la direction regarde le dossier (depuis le temps, elle devrait s'équiper de lunettes) et rencontre le Maire cette semaine. Une société va s'occuper des archives ; la mairie s'occupera ensuite du nettoyage.

Sirhius : est une appli nationale avec des points à améliorer

Trésorerie hospitalière de Lens : au sous-sol : il faudra trier les archives
la circulation de l'air est à revoir (odeurs de moisi) la pose d'une VMC est à l'étude
L'hôpital s'engage à mettre des mesures de correction (dalles au sol)
la direction demande aux service des domaines d'étudier quel peut être le coût d'une location dans un périmètre de 5 à 10 km
attente des conclusions de l'ingénieur :
soit on reste
si pas de solution : on part.